



Comment récupérer mon dossier chez mon ancien avocat

Par **eric**, le **17/02/2009** à **18:48**

bonjourrrnune simple histoire de divorce qui traîne pour des raisons de répartition ,rnun avocat pas terrible du tout , juste 2 audiences en plus d'un ans ;rnla 1ere pour la non conciliation ,et la 2ene pour régler une histoire de pension A qui fut emballée en 10 minutes .rnAttention ... j'ai déboursé près de 8000 euros !rnj'ai décidé de changer d'avocat , et maintenant l'ancien avocat refuse de transmettre mon dossier a son confrere tant que je ne paye pas 3000 euros !rnce dernier connais ma situation ,en plus depuis quelques mois " RMI"rnque faire ??? merci d'avance pour tout éclairage et aide de votre part .

Par **annabelle**, le **11/03/2009** à **22:17**

bonjour,d'apres les textes,il faut payer l ancien avocat pour que votre nouveau avocat recupere le dossier,il n y a pas d autres solutions meme si votre situation fianciere est difficile.peut etre faudrait il se renseigner pour bénéficier de l'aide juridique?il existe aussi des avocats gratuits.bon courage